

LA PRODUCTIVITÉ DE LA SYNAPSIE DANS LA TERMINOLOGIE ODONTO-STOMATOLOGIQUE

Angela GRĂDINARU

Université d'État de Moldova

La synapsie, comme moyen de formation des mots nouveaux, est toujours actuelle dans le langage spécialisé. Sur son niveau diachronique, on peut dire que la synaptation est directement proportionnelle avec le temps, surtout dans les terminologies techniques. La langue médicale dispose d'un vocabulaire très riche et ses nombreuses terminologies rassemblent un nombre impressionnant de termes. La terminologie a beaucoup changé au fil des ans et le rythme de ce changement s'est accéléré aujourd'hui. Cette situation est de même valable pour le domaine de l'odonto-stomatologie. Le développement de la chirurgie buccale, les relations internationales entre les spécialistes, l'évolution des technologies dans le domaine de l'odonto-stomatologie se multiplient de manière spectaculaire. Évidemment, les changements touchent également la terminologie, dans ce contexte, la fonction de la synaptation dans le langage odonto-stomatologique est de créer des termes nouveaux pour adapter le vocabulaire. La forme d'un terme subit toujours des transformations, et la terminologie cherche à éliminer les ambiguïtés en intervenant avec la création des unités lexicales pour le domaine odonto-stomatologique. Donc, ainsi que les terminologues et les terminographes, les traducteurs ont toujours beaucoup de travail dans l'exploration, le traitement et la traduction des termes odonto-stomatologiques.

Mots-clés: *composition, déterminé, déterminant, joncteur, langage spécialisé, synapsie, synaptation, terme, unité syntagmatique.*

THE PRODUCTIVITY OF SYNOPSIS IN ODONTOSTOMATOLOGICAL TERMINOLOGY

This article deals with the productivity level of the phenomenon of synopsis in the odontostomatological terminology. Studying the odontostomatological text and the odontostomatological terminology implicitly is of interest at both intralingual and interlingual levels. The purpose of this article is to analyze the compounding and especially synopsis as a continuous source of enriching the French vocabulary. A starting point for the research is the study of the contemporary theory on the concepts of compounding and synopsis. Another objective is to study the odontostomatological terminology and identifying the importance of synopsis in forming the odontostomatological terms. In order to realize the value of synopsis in the formation of the specialized new terms, their presence in dental vocabulary will be studied. Medical language is characterized by a thematic variety and by a specific vocabulary. It is an active and dynamic sector that enriches linguistically almost daily. The medical language abounding in compound terms formed by synopsis that have once been infiltrated in the language of the odontostomatology become linguistic phenomena and are means of enriching the vocabulary. We support the idea that decoding the odontostomatological terms is a necessity in communication at both intralingual and interlingual levels and a source of lexical creativity.

Keywords: *compounding, signifier, the signified, junction, specialized language, synopsis, term, syntagmatic unit.*

La langue est mobile, un lieu à l'intérieur duquel se passe sans cesse un travail qui agit sur l'appareil formel en transformant des mots, en produisant des catégories et des classes nouvelles. Chaque locuteur a la possibilité de mobiliser la langue selon ses propres expressions. Un exemple de la mobilité productive de la langue est le procédé de la composition qui est devenu très productif dans la création des termes du domaine odonto-stomatologique. Avant de définir la notion d'*odonto-stomatologie*, il faut mentionner que ce terme est formé lui-même à l'aide de la composition, c'est un mot-valise composé de deux mots: *odontologie* et *stomatologie*. Le mot *odontologie* vient du grec *odontos* et signifie dent. L'*odontologie* (aussi appelée *dentisterie* ou *médecine dentaire*) est la science médicale qui concerne l'étude de la dent en tant qu'organe de la cavité buccale et de ses tissus de soutien, des articulations temporo-mandibulaires et des pathologies buccales. Le mot *stomatologie* vient aussi du grec *stoma* et signifie bouche. La *stomatologie* est la science médicale qui se consacre à la bouche et aux dents. Par conséquent, l'*odonto-stomatologie* est la discipline médicale qui se consacre à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies et des anomalies affectant la bouche et les dents.

Selon le *Trésor de la langue française*, le lexique français se compose d'environ 800 000 mots, toutefois on a besoin toujours de former de mots nouveaux. Premièrement c'est à cause de la situation de spécialisation. Les spécialistes communiquent entre eux dans leur cadre professionnel en utilisant un vocabulaire de spécialité, donc des termes spécialisés. La création des termes nouveaux varie selon le domaine, l'époque et l'emploi

technique. Une autre situation qui nécessite la formation des mots nouveaux est la vulgarisation. La vulgarisation est l'emploi des termes spécialisés par des non-spécialistes en transformant le sens du mot spécialisé ou en formant un autre vocabulaire plus facile. La situation de quotidienneté demande aussi des mots nouveaux, suite aux nécessités imposées par le monde actuel qui est toujours en développement.

Jean Dubois dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* décrit la composition comme «la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue» [1, p.106]. Donc la composition est le procédé par lequel est formée une nouvelle unité lexicale en unissant deux ou plusieurs mots qui existent déjà dans la langue. L'unité nouvelle est une unité autonome, qui a les caractéristiques d'un mot indépendant. La formation d'un mot par combinaison de deux mots simples est un procédé largement employé dans le mécanisme d'enrichissement de la langue française.

La composition est un mécanisme morphologique qui construit des mots nouveaux par la juxtaposition linéaire de plusieurs radicaux. Ainsi, pour tout français, le composé doit être compris comme un mot qui englobe deux ou plusieurs lexèmes qui manquent un rapport syntaxique. Du point de vue grammatical, ainsi que phonétiquement, le mot composé fonctionne comme un tout individuel et autonome. Malgré la simplicité apparente de ce type de formation des mots, les linguistes avancent des opinions différentes sur ce procédé.

Aino Niklas-Salminen affirme que la composition est «la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés» [2, p.72]. Mais on estime aussi que les linguistes ont la tendance de définir la composition notamment comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister par ailleurs à l'état libre.

Charles Bally appelle «mot composé, un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en le motivant, une idée unique» [3, p.94]. En même temps, le linguiste russe V. Vinogradov le contredit, l'académicien souligne le fait que «si un mot exprime effectivement une notion, un concept, cela ne veut pas dire que n'importe quelle expression ou locution exprimant une notion doit être considéré comme un mot». Par conséquent, si on suit la démarche de Vinogradov, les groupes tels que *stylo de blanchiment dentaire*, *autoclave de stérilisation*, *nettoyeurs à ultrasons*, ne sont pas des mots composés, mais des unités phraséologiques.

Une autre opinion appartient à Marie Françoise Mortureux qui évoque que «la composition, comme la dérivation affixale, est récursive; une fois formée, une unité lexicale construite se comporte comme un mot simple. Puisque un composé est un mot qui apparait constitué de deux bases ou plus, la composition est le procédé de formation de mots par assemblage de bases entre elles» [4, p.55]. Émile Benveniste, par contre, dans une analyse complexe des fondements syntaxiques de la composition nominale, a opposé la composition à la dérivation, en affirmant qu'on a toujours considéré que la composition dénote de la morphologie, qu'elle n'est rien autre qu'un type de formation des mots, ensemble avec la dérivation. Le linguiste accuse le fait que personne n'a insisté que «les particularités formelles des mots composés intéressent en effet la morphologie nominale, notamment les variations caractéristiques d'un thème nominal entre l'état de forme libre et celui de membre de composé, cette variation étant justement une des marques, parfois la marque unique, de la composition» [5, p.145]. Selon Émile Benveniste, il faut envisager les composés non plus comme des espèces morphologiques, mais comme des organisations syntaxiques, car «la composition nominale est une micro-syntaxe, et chaque type de composé est à étudier comme la transformation d'un type d'énoncé syntaxique libre» [5, p.145]. Un autre linguiste qui a opposé la composition à la dérivation est Jean Dubois, qui soutient que «la composition est généralement opposée à la dérivation, qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant» [5, p.106].

On peut dire que la composition n'est donc une simple jonction de deux signes, ce n'est pas un simple processus de nature morphologique. La création des composés vient de l'impulsion des constructions syntaxiques, c'est la syntaxe qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation. Au niveau de la morphologie on n'a pas besoin de mots composés. Si on dépasse la morphologie et on cherche à créer des phrases, la composition est inévitable. C'est le linguiste Émile Benveniste qui développe ce sujet et qui suggère de reconnaître aux composés une situation particulière: «En général on les range, avec les dérivés, dans la formation des noms. Il faudrait plutôt les faire entrer dans un chapitre nouveau de la théorie des formes, consacré au phénomène qui pourrait s'appeler *métamorphisme*: nous entendons par là le processus de transformation de certaines classes et d'autres» [5, p.161]. Jacqueline Picoche partage la même vision, en indiquant qu'on comprend par mot composé «le mot qui comporte deux lexèmes, ceux-ci pouvant fonctionner de façon indépendante, alors que le dérivé comporte un seul lexème et un ou plusieurs affixes» [6, p.123].

Le lexicologue français Alain Polguère dans son travail publié en 2003, rappelle l'affirmation d'Émile Benveniste qui évoque le fait que la notion de composition dans les textes de linguistique est souvent associée à la lexicalisation de groupes syntaxiques, donc à la formation de locutions. Cela s'explique par le fait que les mots dont les locutions sont formées, ont perdu leur valeur unique morphologique et les locutions tendent à se comporter comme des blocs morphologiques. De plus, Polguère décrit que «la composition est quasiment inexistante en français, en tant que mécanisme morphologique synchronique. C'est uniquement la perspective diachronique (apparition de nouvelles lexies) qui permet de parler de composition dans le cas du français» [7, p.66].

La multitude de mots composés semble être un trésor infini, c'est un indice du dynamisme interne de la langue française. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'identifier et de délimiter les unités lexicales construites. Selon la théorie d'A. Darmesteter [8], les mots composés de la langue française sont divisés en trois groupes: la composition apparente (juxtaposition), la composition proprement dite (elliptique) et la composition par particule. La composition apparente ou la juxtaposition rejoint les mots d'après les lois ordinaires de la langue sans ellipse, ce qui signifie, la formation des mots à l'aide des prépositions: *autoclave de stérilisation, lampe de blanchiment, générateur de rayons, détartreur à ultrasons*. La composition proprement dite ou la composition elliptique a comme élément de base l'ellipse, ce qui illustre que les mots composés s'écrivent sans préposition: *odonto-stomatologie, palato-glosse, anatomo-pathologie, dento-faciale, pharyngo-laryngé, chirurgien-dentiste*. La composition par particule englobe les mots composés dont le premier élément est une préposition ou un adverbe: *malposition, malformation, parodontie*. La composition par particule est rapportée aujourd'hui à la dérivation préfixale, car dans le français moderne on ne voit dans ses composés qu'un seul radical significatif. L'adverbe et la préposition considérés par A. Darmesteter comme élément lexical, sont devenus des véritables morphèmes.

Une autre distinction a été tracée par le linguiste Grigore Cincilei [9] qui a séparé les mots composés en deux groupes: la composition synthétique et la composition analytique. La composition synthétique implique la formation des mots composés soudés, à l'intérieur desquels on distingue:

- une combinaison d'éléments d'origine française/populaire (*malformation, malposition*);
- une combinaison d'éléments latins (*radiographie, radiologie, ultrason, ultraviolet*);
- une combinaison d'éléments grecs/savants (*hypertension, bactéricide, odontologie*);
- une combinaison d'éléments d'origine différente/ hybride/ mixte (*microstructure*).

La composition analytique suppose la formation des mots composés écrits séparément, à l'intérieur desquels on distingue:

- nom + joncteur + complément du nom (*crise de tétanie, examen de prévention*);
- nom+adjectif (épithète), adjectif+nom (*secret professionnel, arrêt cardiaque, soins chirurgicaux*);
- adjectif + adjectif (*bleu-vert, clair-obscur*);
- préposition + nom (*endodonte*).

D'après le critère orthographique et selon l'élément réunissant ou séparant les composants, on distingue quatre types de mots composés: mots composés qui s'écrivent en un seul mot (cette catégorie réunit un nombre restreint de mots composés, ils sont appelés aussi mots agglutinés, mots soudés, mots agglomérés: *alvéo-lectomie, gingivectomie*); mots composés qui s'écrivent par trait d'union (*palato-glosse, anatomo-pathologie, dento-faciale, pharyngo-laryngé, chirurgien-dentiste, odonto-stomatologie*); mots composés détachés (dont les éléments sont séparés par des espaces blancs: *champ opératoire, dent enclavée, dent en rétention, fluide gingival, implant dentaire*); mots composés qui s'écrivent par apostrophe (*crise d'asthme, atteintes d'émail*).

D'après le critère grammatical, les mots composés se répartissent, comme les mots simples et dérivés en: noms composés, adjectifs composés, verbes composés, adverbes composés.

Les noms composés: **nom + nom** (ou le deuxième nom est une opposition au premier nom: *gutta-percha, neurolept-analgésie*); **nom + nom** (ou le deuxième nom est un complément de relation pour le premier nom et les unités s'écrivent sans préposition: *plaque-base*); **nom + préposition + nom** (*appareil de prothèse, blanchiment de dents, bourrelet d'occlusion, cire d'occlusion, gants d'examen*); **nom + préposition + verbe à l'infinitif** (*papier à articuler, cire à articuler, plâtre à modeler*); **nom + adjectif** (*abcès diffus, anesthésie locale, bistouri électrique, chirurgie parodontale, four dentaire*); **adjectif + nom** dans un rapport identique (*faux-canal, faux-moignon*); **verbe + nom** (ou le nom, généralement sans prédéterminant est le complément direct du verbe, senti comme une forme figée de la troisième personne de l'indicatif présent: (*porte-empainte,*

porte-amalgame); **verbe + nom** (ou la fonction du nom est interprétée diversement: (*porte-matrice, taille-plâtre*); **adverbe + participe passé** ou **participe présent** (*mal-positionné*). Dans la terminologie odontostomatologique, la synapsie la plus employée est celle à base nominale, c'est-à-dire celle où le déterminé est un nom: *la pose d'implant, l'emplacement d'implant, l'orientation d'implant, moteur à fort couple, moteur à basse vitesse, irrigation de sérum physiologique stérile réfrigéré, le tracé d'incision, etc.*

D'après l'origine on distingue trois types de composition: la composition savante, la composition populaire et la composition mixte / hybride. La composition savante, aussi connue comme composition allogène ou composition gréco-latine, suppose la formation des mots composés à l'aide des éléments linguistiques tirés des langues anciennes (latin ou grec). La plupart des mots savants sont employés dans les terminologies spécialisés. La composition savante est une partie importante du vocabulaire français, surtout parce que la grande majorité des mots français sont formés grâce à l'emprunt du latin ou du grec. Le latin et le grec ont chacun une voyelle de transition qui participe à la formation du mot. Les éléments latins, moins nombreux que ceux grecs, sont formés à l'aide de la voyelle de transition *i*: *insecticide*. Les éléments grecs, nombreux dans les domaines scientifiques, sont formés à l'aide de la voyelle de transition *o*: *odontologie, odontoscope, stomatologie, néochirurgie*.

La composition populaire réunit les mots composés qui sont formés à l'aide des mots français qui ont une existence autonome et indépendante par ailleurs. Les éléments constituant les composés forment une unité de sens nouvelle, dont la signification ne coïncide pas avec celles des éléments pris à part. La différence qui existe entre la composition française et la composition latine, c'est que la première unit des mots qui peuvent être employés indépendamment, et la seconde, des radicaux dépourvus de toute flexion.

La composition mixte ou hybride comprend les mots composés formés soit d'un élément grec et d'un élément latin, soit d'un élément grec / latin et d'un élément français.

Le linguiste Marie Françoise Mortureux propose encore deux types de mots composés, renforcés en deux formes contemporaines de composition. À la base de ces deux formes de composition se trouvent la troncation et une certaine forme d'abréviation. On parle ainsi des mots-valises. Les mots-valises sont des unités lexicales, surtout nominales qui se caractérisent par le télescopage de deux bases, dont chacune est tronquée, mais dans des conditions telles que le mot créé conserve un segment commun aux deux bases: *endorphine* (mot-valise construit sur *endogène* et *morphine*. Neurotransmetteur agissant sur les récepteurs opiacés. On les retrouve entre autres dans le cerveau et la moelle épinière ainsi que dans le système digestif.); *extéroreceptif* (mot-valise de *extérieur* et *réceptif*. Relatif aux extérocepteurs.); *proprioception* (mot-valise du préfixe *proprio-* et de *perception*. Perception des sensations issues du corps qui renseignent sur l'attitude, les mouvements, l'équilibre.); *amphétamine* (mot-valise d'un de ses noms chimiques: *α-méthyl-phénylétanamine* d'où *a-m-phe-eth-amine*. Molécule synthétique de formule brute C₉H₁₃N utilisée comme drogue, dopant sportif, stimulant du système nerveux central, coupe-faim ou médicament dans le traitement de l'hyperactivité chez l'enfant, pour ses effets anorexigène et psychoanaleptique.

Lorsque la langue a ces ressources propres et elle ne cesse pas de se développer, la composition est devenue d'une valeur importante dans la formation des mots nouveaux. Parmi les différentes formes de composition, la synapsie est la plus flexible et peut être exploitée à l'infini. Par conséquent, cette forme nouvelle de composition n'a jamais cessé de se manifester avec le développement des vocabulaires techniques et scientifiques.

Le fondateur de la linguistique moderne, Ferdinand de Saussure, évoquait le fait que «dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports basés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclue la possibilité de prononcer deux éléments à la même fois. Ceux-ci se groupent les uns après les autres dans la chaîne de la parole. Ces combinaisons, qui ont comme support l'extension, peuvent être intitulés **syntagmes**. Le syntagme se compose donc, d'une ou de plusieurs unités consécutives» [10, p.135]. Tant Ferdinand de Saussure, que les autres linguistes ont remarqué le fait que les unités lexicales complexes (intitulées par Saussure *syntagme*), dépassent le niveau morphologique en formant des composés d'un type à part. Le disciple de Ferdinand de Saussure, Charles Bally, a intitulé les conglomérats lexicaux comme **unités phraséologiques** ou **locutions composées**.

Le premier linguiste qui a mis en valeur le sujet des unités lexicales complexes, en déterminant leur cadre linguistique, leurs fonctions et leur usage, a été Émile Benveniste. Dans son ouvrage *Problèmes de linguistique générale*, Émile Benveniste a défini le concept de **synapsie** et a mis la base de la théorie concernant le fonctionnement de la synapsie dans le cadre de la linguistique et de la syntaxe, une théorie qui implique la reconnaissance d'un statut unique de ces unités lexicales complexes.

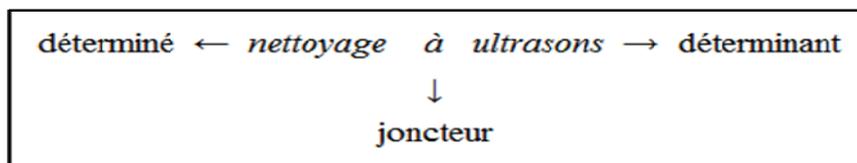
Avant de définir le concept de *synapsie*, le linguiste souligne que «le fait nouveau et important est qu'il prend aujourd'hui une extension considérable et qu'il est appelé à une productivité indéfinie: il est et sera la formation de base dans les nomenclatures techniques» [5, p.172]. Pour démontrer la productivité de la synapsie dans les domaines spécialisés, voici quelques exemples: *crise d'asthme, papier à articuler, cire à articuler, plâtre à modeler, appareil de prothèse, blanchiment de dents, bourrelet d'occlusion, cire d'occlusion, gants d'examen, etc.* (odontostomatologie); *clause de bonne fin, contrat d'arbitrage, demande en justice, mise en cause, etc.* (droit); *aérodrome de dégagement, aérogare d'aviation d'affaires, aide d'atterrissage, aire de décollage, avion à réaction, axe de piste, etc.* (aviation).

Le terme *synapsie*, proposé par Émile Benveniste, prend ses origines dans le mot grec *synapsis*, qui signifie «jonction, connexion, collection de choses jointes» et qui a un dérivé *synaptique* (gr. *synaptikos* «relatif à la connexion»). Le linguiste propose aussi des possibles dérivés pour ce terme: *synaptique, monosynaptique, polysynaptique, synapter, synaptable, etc.* Un autre dérivé pour ce terme, *synaptation* a été proposé par Nina Cuciuc dans son article *Les unités lexicales complexes dans le langage spécialisé: étude diachronique*. Selon Nina Cuciuc, le terme *synaptation* désigne «le procédé de formation des unités synaptiques» [11, p.3], [12, p.139].

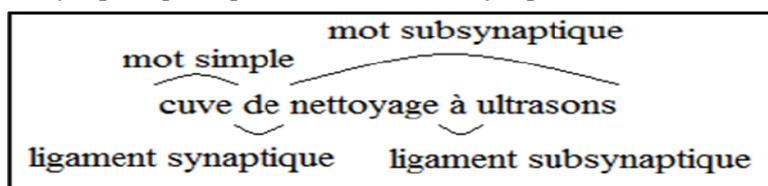
Émile Benveniste a identifié les principaux traits de la synapsie [5, p.174]: la nature syntaxique de la liaison entre les membres; l'emploi des joncteurs, notamment *de* et *à*; l'ordre déterminé + déterminant des membres; leur forme lexicale pleine, le choix libre de tout substantif ou adjectif; l'absence d'article devant le déterminant; la possibilité d'expansion pour l'un ou l'autre membre; le caractère unique et constant du signifié.

Dans son *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Jean Dubois définit la synapsie comme «unité de signification composée de plusieurs morphèmes lexicaux.» [1, p.462]. Le linguiste a récapitulé les particularités de la synapsie identifiées par Benveniste, en rappelant la nature syntaxique de la liaison entre les éléments de la synapsie, les éléments particuliers de jonction, la forme lexicale pleine, l'absence de l'article devant le déterminant, la possibilité d'expansion des membres, le caractère unique et la monosémie du signifié. Ces particularités distinguent la synapsie d'autres mots composés.

Ainsi, on peut différencier le composé *bac-ultrasons* de la synapsie *nettoyage à ultrasons*. La synapsie *nettoyage à ultrasons* est composé de déterminé + déterminant et un joncteur:



Un autre exemple de synapsie qu'on peut identifier est la synapsie à deux membres:



Le phénomène de la synapsie est un phénomène nouveau qui a comme prémisse la tendance des mots de base de devenir plus explicites. Les mots de base des unités synaptiques, indépendants et autonomes, construisent des combinaisons explicites afin de désigner un terme à l'aide des unités lexicales indépendantes, autonomes, qu'on peut utiliser séparément. Ces combinaisons sont organisées selon les normes syntaxiques de la langue, et non morphologiques.

Les éléments de la synapsie ont une forme libre et peuvent devenir eux-mêmes des synapsies. Les composants sont reliés par des joncteurs comme *de* et *à* et ont les fonctions de déterminé et de déterminant. Ces caractéristiques distinctives de la synapsie, ainsi que la simplicité et la productivité de la synaptation sont les raisons qui nous poussent à choisir ce type de composition pour la formation des mots nouveaux.

La synaptation est un procédé qui s'oppose à la composition traditionnelle par la simplicité et la fertilité de ses résultats. Lorsque la productivité de la composition est restreinte par des limites et les mots composés

se construisent à un rythme lent, on cherche un procédé qui puisse répondre aux aspirations futures de la langue. Grâce à sa productivité, la synaptation a été qualifiée comme «prodigue» par Émile Benveniste: «Tous les vocabulaires techniques y font appel, et d'autant plus aisément qu'elle seule permet la spécification détaillée du désigné, et la classification des séries par leur trait distinctif. Son extrême flexibilité paradigmatique fait de la synapsie l'instrument par excellence des nomenclatures» [5, p.174].

On peut observer le phénomène de composition par synapsie dans tous les vocabulaires spécialisés. La formation de la synapsie se réalise en ajoutant au mot de base des qualificatifs ou autres membres de structure variée. Les membres de la synapsie sont reliés par des joncteurs comme *de* et *à*, qui sont les plus rencontrés. Ces joncteurs peuvent avoir plusieurs fonctions [13, p.164]. Les fonctions du joncteur *à* sont:

- 1) la destination (avec un infinitif ou avec un substantif): *papier à articuler, plâtre à modeler, lampe à polymériser, lampe à blanchir*;
- 2) la caractéristique distinctive: *coulée à cire, cuve à ultrasons, décollement à rétention, détartreur à ultrasons, four à céramique, seringue à air*.

Les fonctions du joncteur *de*:

- 1) le déterminant est la totalité, dont le déterminé est une partie: *cuticule d'émail, tissu de granulation, générateur de rayons x, pointes d'obturation*;
- 2) la circonstance à laquelle l'objet est approprié: *bouffeur d'occlusion, cire d'occlusion, gants d'examen, lambeau d'assainissement, stylo de blanchiment, pâte de polissage, autoclave de stérilisation, lampe de blanchiment*;
- 3) le déterminant représente une classe (attribut): *appareil de prothèse, bagues d'orthodontie, tour de dentiste*.

Le linguiste français Louis Guilbert a été le continuateur des recherches linguistiques concernant le statut des unités lexicales complexes définies par Émile Benveniste, comme *synapsies*. Ses recherches concernant le sujet de la synapsie ont été présentées dans son ouvrage fondamental *La créativité lexicale*. Le linguiste insiste sur la *composition syntagmatique* ou la *composition synaptique*, définie ainsi par Émile Benveniste, en analysant amplement le principe de la dérivation syntagmatique. Louis Guilbert a illustré divers types de structuration des unités syntagmatiques et a déterminé leur fonction lexicale.

Tout en admirant l'étude méthodique du linguiste Émile Benveniste, Louis Guilbert propose et utilise une autre terminologie linguistique que celle suggérée par Émile Benveniste. La synapsie dans la terminologie de Louis Guilbert devient *unité syntagmatique* [14, p.249]. Le linguiste reconnaît que son choix peut créer des problèmes, car le terme *composition* pour les unités lexicales complexes, qu'il classe sous ce terme, appartient au domaine de la composition allogène. De plus, il utilise ce que Nina Cuciuc a intitulé *synaptation*, sous les dénominations *composition syntagmatique* et *composition synaptique*.

Le phénomène de la *synaptation* a été aussi un des sujets de recherche du linguiste moldave Grigore Cincilei. Dans son travail *Ocerki po derivatzii v sovremennom frantzuskom iazyke*, le linguiste avance le terme *analytisation lexicale*. Grigore Cincilei souligne que ce phénomène d'analytisation est suffisamment motivé méthodiquement par Émile Benveniste dans ses ouvrages, dont il a élaboré la notion de *synapsie*. Dans certaines de ses communications présentées lors de diverses manifestations scientifiques, Grigore Cincilei revient à ce sujet et dénomme les synapsies par *composites synaptiques*, terme repris ultérieurement par autres chercheurs moldaves.

Le dernier temps de plus en plus de chercheurs consacre des études au phénomène de la composition synaptique. Le chercheur français Fabienne Cusin-Berche a abordé le sujet de la synapsie dans sa publication *Les mots et leurs contextes*. L'auteur qualifie la modalité de formation de mots nouveaux par synaptation comme d'une «grande productivité dans les domaines techniques». Fabienne Cusin-Berche partage son opinion concernant la productivité de la synapsie en affirmant que «si les diverses procédures de composition en usage de la langue sont également mises en œuvre lors de la constitution des vocabulaires spécialisés, certaines formes (telles que la synapsie et la composition savante) se trouvent privilégiées dans ces vocabulaires» [15, p.111].

Il est impossible de ne pas remarquer la prodigiosité d'Émile Benveniste qui a prévu parfaitement le développement de la synapsie. Le linguiste anticipait il y a 40 ans l'importance de la synapsie dans le langage en avançant son pronostic: «Il est aisé de prévoir qu'elle se développera plus vite encore que nous ne le pensons, en conséquence du phénomène qui domine notre temps, la croissance rapide et multiple des techniques» [5, p.176].

En conclusion, on peut affirmer que les synapsies sont des unités lexicales complexes d'une forte productivité dans tous les langages de spécialité. On a constaté que la composition synaptique est un phénomène assez ample et d'une importance considérable dans l'ensemble des phénomènes de la lexicologie et la terminologie dont la fonction de base est d'enrichir le vocabulaire français et les langages spécialisés.

Références:

1. DUBOIS, J. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse, 1994. 514 p. ISBN: 2-03-340334-3
2. NIKLAS-SALMINEN, A. *La lexicologie*. Paris: Armand Colin, 1997. 188 p. ISBN-10: 2200015038, ISBN-13: 978-2200015039
3. BALLY, Ch. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Franke Berne, 1965. 420 p.
4. MORTUREUX, M.F. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris: Armand Collin, 1997. 190 p. ISBN-10: 2718190310, ISBN-13: 978-2718190310
5. BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale*. Vol. II. Paris: Gallimard, 1980. 286 p. ISBN-10: 2070204200, ISBN-13: 978-2070204205
6. PICOCHÉ, J. *Précis de lexicologie française*. Paris: Nathan Université, 1992. 192 p. ISBN-10: 209190547X, ISBN-13: 978-2091905471
7. POLGUERE, A. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2003. 260 p.
8. DARMESTETER, A. *Traité de la formation des mots composés*. Paris: Emille Bouillon Editeur, 1894. 392 p.
9. CINCILEI, G. *Ocerki po derivatzii v sovremennom frantzuskom iazyke*. Chișinău: Știința, 1988. 365 p.
10. SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot, 1979. 509 p. ISBN-2-228-50068-2, ISBN-2-228-50067-4
11. CUCIUC, N. *Les unités lexicales complexes dans le langage spécialisé: Étude diachronique*. [disponible en ligne] <http://www.diacronia.ro/en/indexing/details/A20401> (visité le 18.03.2015).
12. CUCIUC, N. Diacronia unităților lexicale complexe în limbajele de specialitate. En: *La linguistique entre recherche et application*. Chișinău: CEP USM, 2005, p.137-144. ISBN 978-9975-70-646-9
13. CUCIUC, N. Sinapsii cu unități sintagmatice nominale în terminologia franceză. În: *Probleme actuale de lingvistică, glotodidactică și știință literară*. Vol. 3. Chișinău: CEP USM, 2004, p.163-166. ISBN 9975-70-535-9
14. GUILBERT, L. *La créativité lexicale*. Paris: Larousse, 1975. 285 p. ISBN-10: 2030703400, ISBN-13: 978-2030703403
15. CUSIN-BERCHE, F. *Les mots et leurs contextes*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle, 2003. 204 p. ISBN: 2878542932

Prezentat la 02.10.2015

în cadrul Colocviului Internațional

**Dialogisme et polyphonie dans les langages de spécialité –
vers une socioterminologie dynamique**